



Prêt de tablettes à une classe - DSDEN et Atelier Canopé 79

publié le 12/06/2020

Descriptif :

Projet "prêt de tablettes" dans le département des Deux-Sèvres mené en partenariat avec l'Atelier Canopé 79

La DSDEN et l'Atelier Canopé 79 proposeront, au cours de l'année scolaire 2020-2021, un prêt de tablettes aux écoles du département.

Le matériel est proposé sous forme de deux lots de six tablettes. La durée du prêt est d'une durée de 6 semaines.



Ce prêt doit permettre à un enseignant d'évaluer la plus-value de ce type de matériel et/ou de mettre en œuvre un projet lié au numérique dans sa classe.

Le matériel pourra être partagé avec les autres classes de l'école mais la priorité est donnée à un prêt individuel.

Toute demande de prêt fait l'objet d'un dépôt de dossier, pour être éligible :

- L'école doit être adhérente à l'offre de service du réseau Canopé 79 ;
- L'école doit disposer d'un réseau informatique filaire (prises réseaux) déployé dans au moins une classe ;
- La connexion à Internet doit être fiable (l'équipe Numérique 79 peut se déplacer pour établir un diagnostic) ;
- La collectivité (commune, communauté de commune, syndicat) doit assurer les matériels durant la période de prêt.

Les enseignants seront initiés à l'utilisation des tablettes afin d'aider à la prise en main du matériel mis à disposition.

La sélection des candidatures sera faite en fonction de la date du dépôt de dossier, de l'équipement informatique existant et des conditions indiquées ci-dessus.

Les écoles déjà équipées de tablettes ou ayant déjà participé à ce type d'opération ne seront pas prioritaires.

En retour, l'enseignant s'engagera à produire, accompagnée par l'équipe Numérique 79, un retour d'expérience potentiellement publié sur l'espace pédagogique de la DSDEN et sur le site de l'Atelier Canopé 79.

Les candidatures sont à déposer en remplissant le formulaire dans l'Intranet académique avant le vendredi 18 septembre 2020.

